



9 nouvelles communes ont choisi la RESE

Vous habitez Beaugeay, Echillais, Moëze, Port-des-Barques, Soubise, Saint-Agnant, Saint-Froult, Saint-Nazaire-sur-Charente ou Trizay ?
À compter du 1er janvier 2024, votre service d'assainissement collectif sera confié à la RESE.

Que devient votre contrat d'abonnement ?

À compter du 1er janvier 2024, votre service d'assainissement collectif sera confié à la RESE. Ainsi, la gestion de votre eau potable et de vos eaux usées sera assurée dans sa globalité par la RESE pour une approche 100 % publique !

Votre contrat d'abonnement est automatiquement transféré de votre ancien fournisseur à la RESE. Pour le 1er janvier 2024, vous n'avez aucune démarche à effectuer. La continuité de service est garantie. Nous vous enverrons une lettre de bienvenue courant janvier accompagnée du règlement de service assainissement. Votre espace Client RESE reste le même que celui du service d'eau potable, vous conservez donc vos identifiants et votre mot de passe pour effectuer vos démarches à distance en toute sécurité.

Contactez votre agence locale

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec l'agence la plus proche de chez vous : RESE Les Estuaires à Pont-l'Abbé-d'Arnoult et RESE Saintonge Romane à Saintes. Grâce à nos 7 implantations en Charente-Maritime, tous les usagers se trouvent à moins de 30 minutes d'une de nos agences locales pour garantir proximité et réactivité.

Trouver l'agence la plus proche : <https://www.rese.fr/contacter-votre-agence>



RESE
131 cours Genêt - CS
30551
17119 SAINTES Cedex